



**Fédération CNT santé social et collectivités territoriales
33 rue des Vignoles 75020 Paris**

tél :06 28 33 42 43

mail : fede.sante-social@cnt-f.org

Communiqué

Suicide d'un adolescent à l'EPM d'Orvault : l'Etat continue de tuer

Mardi 23 février 2010, un adolescent de 16 ans est mort parce qu'il s'est pendu dans sa cellule de la prison pour mineurs d'Orvault, en Loire Atlantique. Selon l'administration pénitentiaire et les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse de la prison, l'adolescent était connu pour son extrême fragilité psychologique et sa tendance suicidaire. A les entendre on pourrait presque croire que c'est de sa faute ! De plus, le seul détail technique soulevé par un syndicat de l'administration pénitentiaire était de dénoncer le mauvais emplacement des douches, invisibles à l'œil nu, lors de leurs 14 passages durant la nuit ayant précédé la mort de l'adolescent. En revanche aucun commentaire sur la responsabilité de ceux qui ont envoyé l'adolescent en prison !

Mercredi 3 février 2010, c'est un autre adolescent qui se pend lors de son incarcération au quartier mineur de Rouen. Il venait d'être enfermé suite à une altercation avec les éducateurs d'un centre éducatif fermé où il était placé. Une fois de plus, les centres fermés font la démonstration qu'ils ne sont qu'une antichambre de la prison et non un lieu de protection et d'émancipation pour les adolescents.

Comme après chaque suicide, l'administration pénitentiaire associée à l'industrie de la punition oublie trop facilement d'évoquer le principe même de l'enfermement infligé aux enfants ! Et les gouvernants continuent, toujours plus, à alimenter cette industrie; la disparition programmée de l'ordonnance de 1945 et l'introduction d'un code pénal des mineurs en est un exemple de plus!

La prison, qu'elle soit pour les majeurs ou les mineurs est avant tout, un lieu d'isolement et de maltraitance légitimé par le délire sécuritaire de l'Etat qui a besoin d'affirmer sa domination. Et, ce ne sont ni les pseudo formations des agents sur la prévention du suicide, ni les tentatives d'amélioration des conditions de détention, qui feront des prisons un lieu de vie !

Une prison même peinte en rose reste une prison. On ne grandit pas en prison, on y meurt !

N'enfermons pas la jeunesse, aidons-la à s'émanciper !

Paris, le 25 février 2010